

...en collaboration avec la Bibliothèque Municipale

Compte rendu de la Soirée-débat du jeudi 19 avril 2018

Thème : « **La place de l'enfant dans les familles contemporaines** »

Nous étions 30 présents ce jeudi. Jean-Paul Beau souhaite à tous la bienvenue...Annie, Anne-Marie D., Anne-Marie Q. et Gaston ont demandé d'excuser leur absence.

Il indique tout d'abord un changement de programme pour les mois de mai et de juin qui arrivent. En effet les manifestations universitaires d'une part et les perturbations dans les transports, d'autre part ont chamboulé le calendrier de **Roland GORI** : il nous a fait savoir qu'il ne pourrait assurer sa conférence prévue le 24 mai. Elle est donc annulée. Dommage!

Par ailleurs nous avons imaginé visiter le couvent de la Tourette, œuvre de Le Corbusier, en illustration de la conférence de **Thierry COURT** "Regard sur l'architecture". Malheureusement, le couvent ne peut nous recevoir dans de bonnes conditions. La conférence et la visite sont reportées en mai 2019.

En remplacement :

Jeudi 17 mai : Soirée-débat : *Suffit-il d'être vivant pour exister ?*

Jeudi 14 juin : Soirée-débat : *A quoi sert l'art ?*

Rappel des objectifs et méthodes des soirées-débats

Comme à chaque séance Jean-Paul rappelle les objectifs et les méthodes des débats :

1 -objectifs :

Les soirées-débat et les conférences ont pour objectif de nous permettre de réfléchir sur les questions fondamentales, telles que celles du sens de la vie et de réfléchir sur les problèmes de société. Il s'agit de :

- apprendre à penser avec rigueur, grâce au débat, au dialogue
- apprendre avec le débat, dans la confrontation avec l'avis des autres
- s'entraîner à l'analyse critique.
- apprendre à exprimer sa pensée pour la rendre plus claire
- s'appuyer sur l'histoire de la philosophie pour affermir la réflexion

2 -Méthode :

Les règles adoptées par Philo & Partage concernent essentiellement l'organisation de la prise de parole :

- demander la parole, attendre qu'elle vous soit accordée pour parler
- l'écoute mutuelle, finir par se convaincre que « je » n'ai pas toujours raison tout seul.
- Admettre que les autres peuvent penser intelligemment.
- Ne pas couper la parole de celui qui parle
- s'efforcer d'adopter une expression la plus concise possible

Toutes les informations concernant l'association sont disponibles sur le site : www.philoetpartage.fr

Présentation du thème de la soirée par Esther COURT :

« La place de l'enfant dans les familles contemporaines »

La famille est une entité définie comme l'ensemble des personnes apparentées vivants sus le même toit ou comme l'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage ou par la filiation. Nous avons donc deux grandes définitions de la famille : une famille par filiation donc des personnes partageant leur ADN et donc leurs gènes. Mais également une famille sociale, c'est-à-dire un ensemble de personnes partageant des liens sociaux, une histoire commune.

Depuis le milieu du 20^e siècle la famille traditionnelle subit de profonds et radicaux changements, au milieu de tous ces chamboulements sociaux nous pouvons nous amener à nous interroger sur la place réservée aux enfants dans ces nouvelles constructions familiales.

Tout d'abord, nous pourrions définir la famille contemporaine comme le modèle de famille le plus récent. C'est-à-dire la famille du 21^e siècle, où l'égalité homme-femme est de plus en plus présente au sein du couple, et où les familles se font et se défont au fil des années. Les nouvelles libertés sexuelles entraînent la création de plus en plus tardive de la famille. Les enfants sont donc aussi tardifs et par conséquent, moins nombreux. La famille contemporaine est donc une famille restreinte qui évolue dans un environnement social très fragile. Ces familles peuvent être traditionnelles (un papa, une maman) ou monoparentales, homosexuelles, recomposées...

Par conséquent, la place de l'enfant dans ces familles évolue. L'enfant n'est plus un être soumis mais un adulte en formation que nous devons accompagner dans son développement pour en faire un citoyen. Les enfants sont maintenant désirés. Nous abandonnons de plus en plus les fratries de 6, 8 enfants pour nous concentrer sur 2 ou 3. Les nombreux moyens de contraceptions, l'avortement, et dans les cas les plus rares les naissances sous X, donnent aux femmes et à leur compagnon un véritable choix quant au moment, au lieu et à la personne avec qui ils veulent faire un enfant. Ce profond désir d'enfant et ce contrôle que nous avons sur notre propre «*reproductivité*» peut entraîner l'apparition des enfants rois. Les « enfants rois » sont des enfants profondément désirés et souvent uniques, ils ont donc toute l'attention de leurs parents. Cependant, des nombreux enfants restent, en France, maltraités ou battus. L'image d'un enfant surprotégé et aimé n'est donc pas universelle et la violence persiste dans l'éducation.

Les pères ont également un nouveau rôle dans la famille. L'image du père patriarche et dominant semble disparaître et s'éloigne de plus en plus de l'idée que se font les hommes de la paternité. Les hommes s'investissent dans leur rôle dès la grossesse, assistent à l'accouchement, s'occupent des nouveaux nés et s'occupent de leur éducation. L'allongement du congé paternité prouve cette évolution.

On assiste également au développement de nouvelles pédagogies et au développement du marché de l'enfance et de la petite enfance. Les poussettes qui respectent la physiologie du bébé, les écharpes de portage pour créer un lien avec son enfant en le gardant près de soi. La physiologie et la psychologie de l'enfant est étudiée avec attention. La méthode d'éducation Montessori connaît de plus en plus de succès. L'enfant est donc un être intelligent capable de reconnaître plusieurs langues à partir de quelques mois, d'explorer son environnement, de jouer et d'interagir avec différentes espèces, et c'est donc à son environnement de s'adapter à lui. L'enfant devient également un consommateur. Par l'intermédiaire des pubs, les entreprises s'adressent directement à lui et non plus à ses parents. C'est un être curieux et non plus un être soumis. Paradoxalement, la solution de facilité consistant à mettre les enfants devant les écrans dès leur plus jeune âge est souvent adoptée. Cette pratique est très dangereuse car elle entraîne un retard dans le développement cérébral des enfants, jusqu'à créer des troubles autistiques chez des petits nés « sains ». Les écarts de développement se creusent donc de plus en plus entre les jeunes stimulés et les enfants collés aux écrans.

Les éducations « à la dure » sont prohibées et même punies. On ne tape pas un enfant, on humilie pas un enfant. On écoute son enfant et on crée désormais avec lui une relation basée sur la communication.

Au milieu du changement de statut de l'enfant, on assiste également au changement de statut de certaines familles. Les couples homosexuels peuvent dorénavant se marier. Les familles monoparentales se multiplient et les familles recomposées sont monnaie courante. Mais où est la place de l'enfant dans ces familles ? Il y a-t-il seulement sa place ? Avec ses nouvelles familles apparaissent des nouvelles façons d'avoir des enfants : GPA, PMA, adoption... On dissocie de plus en plus la sexualité de sa fonction reproductive. La procréation médicalement assistée et l'adoption sont aujourd'hui réservées aux couples hétérosexuels, et l'adoption s'ouvre également aux hommes et femmes seuls. Il y aurait donc une classification des couples. Ceux qui peuvent se reproduire et ceux qui ne peuvent pas. Mais le désir d'enfant est toujours présent et tous les moyens sont bons pour l'assouvir. La loi avançant plus lentement que la société, 24000 à 40000 enfants vivent avec des couples homosexuels. Mais comment la loi les protège-t-elle et comment la société les accueille-t-elle ? Peut-on priver un enfant de sa filiation ?

La famille est en constante évolution et de nouveaux systèmes familiaux apparaissent. La place de l'enfant évolue également et ce citoyen en formation est le noyau central d'une famille fragile. Ils sont aujourd'hui considérés comme des individus capables d'une réflexion poussée et la société s'organise autour d'eux. Les lois concernant la protection de l'enfance sont plus strictes car ils restent des individus fragiles et influençables qu'il faut protéger. Avec ces changements, de nombreuses questions se posent : comment va évoluer la famille ? Comment va évoluer la place de l'enfant ? Comment expliquer à nos enfants que certains peuvent avoir 2 papas ou 2 mamans ? Peut-on séparer la sexualité de la reproduction ? Comment avoir des enfants dans une société soumise à de graves problèmes de fertilité ? Quelles éducations pour les enfants ?

Quelques chiffres :

En France, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, soit quatre ans plus tard qu'à la fin des années 60. L'âge moyen de la maternité est 30,7 ans, ce qui veut dire que les grossesses sont regroupées autour de cet âge.

Les femmes font également peu d'enfants car elles ont en moyenne 1,96 enfants au cours de leur vie. Au niveau de la contraception, d'après le Baromètre santé 2010, 90,2 % des femmes sexuellement actives au cours des 12 derniers mois, non stériles, ayant un partenaire homme, non enceintes et ne cherchant pas à avoir un enfant utilisent une méthode de contraception ; 2,1 % en utilisent une de manière irrégulière et 7,7 % n'utilisent aucun moyen de contraception.

Le nombre d'avortement, quant à lui, reste stable depuis plusieurs années autour de 200 000 par an.

On compte en 2016, 235 000 mariages pour 123 000 divorces.

45% des familles ont 1 enfant, 38.5% ont 2 enfants, 12.8% ont 3 enfants, 3.7% ont 4 enfants ou plus. 22.2% des familles sont monoparentales.

Synthèse des différentes interventions de la soirée

(réalisée par Jean-Pierre Moreau à partir de ses notes et de celles de Sylviane)

La combinaison d'importants progrès scientifiques et techniques (contraception, PMA, GPA...), de l'évolution des mœurs (liberté sexuelle, PACS, mariages homosexuels, divorces plus faciles...) et d'une pression sociale accrue (consumérisme, nécessité de travailler à deux, course à la performance...) a entraîné depuis quelques années une grande variété dans la composition familiale jusque là essentiellement organisée autour de la mère, du père et des enfants. Il faut maintenant distinguer les familles monoparentales, les familles décomposées puis recomposées, ou celles formées autour d'un couple homosexuel.

Par ailleurs, on sait depuis Jean-Jacques Rousseau que l'enfant a une sensibilité et depuis Françoise Dolto que l'enfant est une personne, un adulte en devenir. Cela a entraîné de profondes modifications dans les manières d'élever les enfants, de les éduquer, de prendre en compte leurs besoins immédiats tout en sachant marquer les limites qui faciliteront leur intégration dans la société. Ainsi en évitant les extrêmes, on peut dire que les formes d'éducation des enfants varient entre l'autorité bienveillante avec des méthodes d'apprentissage par l'expérience (type Montessori) et les enfants dont on se débarrasse en les confiant aux écrans (Télévision, ordinateur, tablette, jeux vidéo...) par manque de disponibilité ou par épuisement après la journée de travail. De même l'image de « l'enfant-roi » que l'on gâte, qui est surprotégé et qu'on laisse tout faire est contrebalancée par celle des enfants maltraités, battus, violentés, en danger dans leur famille (environ 100 000 en France) voire tués sous les coups des parents (environ 120 par an).

On trouve ces variantes de comportements dans tous les milieux mais il semble que l'environnement culturel, économique et social ait encore un poids important dans l'éducation des enfants, les adultes vont parfois reproduire les habitudes ou les façons de faire qu'ils ont appris de leurs propres parents. Grâce à la contraception, la venue d'un enfant peut être souhaitée, prévue, « programmée ». L'enfant est désiré et moins subi que par le passé (chance ou malchance ?). Cette liberté du couple (et en particulier de la femme) est un grand progrès, mais cette liberté autorise aussi le phénomène de l'« enfant-ciment » censé ressouder le couple quand il va mal. C'est souvent un échec et montre une grande irresponsabilité des adultes envers le futur être. D'autres couples ne veulent pas d'enfant soit pour des raisons écologiques ou politiques ou qu'ils considèrent qu'éduquer un petit homme est une tâche insurmontable.

La discussion a montré qu'il était impossible de généraliser, et qu'on pouvait entendre des exemples de situation, immédiatement démentis par d'autres exemples tout aussi valables. L'une des premières raisons étant que l'enfant, comme les parents est un être humain et que son caractère est unique. Ainsi certains enfants s'habituent plus facilement que d'autres à la séparation de leurs parents, ils n'en souffrent pas pourvu qu'on leur ait expliqué les choses sans mensonges et avec des mots qu'ils comprennent, et qu'il n'y ait pas de haine entre les adultes. Après ces familles décomposées, des familles se recomposent, un nouveau beau-père ou une nouvelle belle-mère, avec de nouveaux frères ou sœurs. Ça se passe bien si l'amour, la confiance et le respect dominant l'ambiance familiale, si les adultes sont conscients que ce sont eux qui ont pris les décisions et que les enfants ne sont en rien responsables de la situation. Sinon, certains enfants se sentiront, coupables, rejetés, abandonnés, noyés dans un nouveau groupe où ils ne se reconnaissent pas, où ils n'ont pas la place qu'ils attendent.

Il n'y a pas d'école pour apprendre à être parent et on peut être désorienté devant les tâches familiales. On n'est pas préparé à anticiper les difficultés de l'éducation des enfants. Parfois on laisse aller, on n'est pas toujours à la hauteur, on fuit, on dit qu'on n'a pas le temps, certains adultes paraissent immatures pour s'occuper d'enfants jusqu'à ignorer leurs responsabilités civiles ou pénales. Certains ne prennent pas conscience des difficultés qu'ils rencontrent et ont tendance à rejeter leurs manquements sur les autres, leurs enfants en premier lieu, puis la société et surtout l'école à qui ils pourront reprocher de ne plus donner d'instruction civique et morale à leur progéniture. Il est vrai que la communauté éducative (au sens large : écoles, associations, clubs sportifs...) a aussi évolué. On s'interroge : faudrait-il qu'il y ait des lieux pour (re) donner quelques notions aux parents « largués » ? Des émissions télé telles « Super Nanny » ou « Le grand frère » paraissent utiles pour que l'enfant sauvage devienne un être social, qu'on puisse lui transmettre des valeurs avec amour, bienveillance et sécurité tout en évitant la sur-occupation et la satisfaction du moindre de ses désirs.

Il a aussi été noté une sorte de décalage entre les lois, les institutions et l'évolution de la société. Ainsi le droit permet le mariage homosexuel mais n'autorise pas à ces couples d'avoir des enfants par adoption ou PMA ou GPA ; ils ne forment donc pas une famille au sens traditionnel, bien qu'il puisse y avoir des enfants, par séparation de premières familles « classiques » et recomposition d'une famille homosexuelle, par exemple. Décalage aussi entre les aspirations d'une société à avoir des enfants bien intégrés, instruits, cultivés, conscients du monde dans lequel ils vivent, et le mouvement consumériste qui les transforme en objet soumis à la publicité, et aux pires dépravations (alcoolisme, drogues, prostitution...). L'âge minimum pour qu'un enfant puisse travailler a été repoussé de 6 ans à 16 ans en un siècle et ce progrès est contrôlé par les institutions mais les problèmes d'agressions sexuelles ou d'incestes dans les familles trouvent encore peu d'écoute chez les médecins, la police ou la justice. Les droits de l'enfant ne semblent pas garantis. Il en est d'ailleurs de même, dans bien des cas, pour les femmes battues par leur conjoint, notre société ne reconnaît pas vraiment ces violences.

Deux évolutions nous ont paru positives : d'une part l'implication grandissante des pères dans les tâches ménagères et familiales, d'autre part le rôle nouveau des grands-parents. Il y a comme un temps rendu à la maman et également de nouveaux fils conducteurs qui se créent, de nouvelles connivences affectives ou culturelles, de micro-histoires communes. Les enfants ont besoin de repères, de connaître leurs origines familiales, leurs racines. Ils ont besoin de la proximité des adultes pour obtenir certaines explications de la vie, parfois abordées par le récit ou les contes et se sentir ainsi pleinement partie prenante des liens et de la continuité familiale.

Bibliographie :

- *Où va la famille ?* – Jean-Philippe PIERRON
- *Le murmure des fantômes* - Boris CYRULNIC
- *L'Émile* – Jean-Jacques ROUSSEAU